

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JANVIER 2015**

L'an deux mille quinze, le neuf janvier, à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Jean-Claude COLLET, Françoise BOUTILLIER, Claudine POLIN, Jean-Pierre POLIN, Jean-Pierre FOUCART

Absent excusé : Marie-Paule LEJEUNE pouvoir à Jean-Pierre POLIN
Secrétaire : M. COLLET

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 28/11/2014.

USEDA

Les documents promis par Monsieur STASIAK (USEDA) lors de la réunion du 19 décembre, ne sont pas encore parvenus à la Mairie. Monsieur POLIN va faire une relance téléphonique. Les deux volets proposés (maintenance et téléphonie fibre optique) seront alors discutés en connaissance de cause.

CCRCT

La CCRCT a organisé le 29 novembre un séminaire, animé par le cabinet MAZARS, intitulé « stratégie financière-prospective 2015-2020 ».

Il ressort de cette étude que :

- la baisse des dotations de l'Etat entraînera une dégradation financière d'ici 2 à 3 ans, si rien ne change
- que la mutualisation des dépenses, des ressources, des moyens, des services entre la CCRCT et les communes, notamment la ville-centre peut amortir cette dégradation, de même que le regroupement ou la fusion entre communes rurales ainsi qu'une planification de la fiscalité
- l'enlèvement des ordures ménagères est financée actuellement à 81% par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), et la CCRCT finance les 19% restants. La mise en place à partir de 2016 de la TEOM, va induire l'application de règles budgétaires et comptables différentes, notamment, le financement à 100% sera à la charge des usagers ; en effet, après 4 ans d'application, plus aucune subvention du budget général de la CCRCT ne devra exister. C'est pourquoi, les membres du bureau de la CCRCT envisage de revoir le mode de financement des déchets.

BUDGET 2015

Au niveau de l'investissement, la rénovation du lavoir sera inscrite.

Concernant la voirie, la commission des travaux se réunira le jeudi 22 janvier 2015 à 14h30. Plusieurs conseillers se sont déclarés intéressés par une formation sur le budget.

QUESTIONS DIVERSES

↳ le recensement de la population va commencer fin janvier. Le conseil se prononce à l'unanimité pour charger de cette tâche Madame Nathalie DEFOIS (habitante de Bouresches) qui a déjà fait le stage de formation. Son indemnité sera de 184 € net (indemnité légale).

↳ les conseillers constatent que l'état de propreté du chemin de Saint-Robert, notamment à l'entrée, est particulièrement déplorable. Si cet état ne s'améliore pas, une réflexion plus approfondie s'impose avec des décisions à la clé.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.